

Extrait du site : CONDUITE ROUTIERE

<https://www2.ac-lyon.fr/enseigne/conduite-routiere/spip.php?article190>

# **Délivrance exceptionnelle de CQC**

- Espace enseignants - Carte de Qualification Professionnelle (CQC) - Délivrance exceptionnelle de CQC -

Date de mise en ligne : jeudi 1er novembre 2012

---

**CONDUITE ROUTIERE**

---

Pour les lauréats des diplômes :

- CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière de Voyageur, session 2009 et 2010
- CAP Conducteur Routier de Marchandise, session 2010
- BEP Conduite et Services dans le Transport Routier, session 2010

Le ministère de l'Éducation Nationale et CHRONOSERVICES ont mis un dispositif en place pour la délivrance des CQC. Ce dispositif n'a pas de limite de durée pour l'instant mais je conseille de faire le nécessaire au plus vite.

En charge à tous les lycées de France de prévenir par courrier les élèves concernés.

Ci-joint, le courrier transmis à tous les rectorats, et le détail des procédures à suivre.

[Pour l'inscription, cliquez sur ce lien.](https://services.chronoservices.fr/cqc/retro/) [https://services.chronoservices.fr/cqc/retro/]

Compte tenu de difficultés rencontrées par certains publics éligibles à la délivrance de cartes gratuites et afin de satisfaire un plus grand nombre de demandes, il a été décidé d'allonger la période de réception des demandes de cartes à titre gratuit.

La réception des demandes de délivrance à titre gratuit sur le site internet de Chronoservices sera donc close le 15 novembre 2012 (au lieu du 31 octobre 2012).

Les demandes de délivrance de CQC à titre payant seront, comme annoncé, traitées sans date de clôture.